

Le Petit Journal (21.05.2012)

Pierre Buhler vient d'être nommé ambassadeur de France en Pologne. Lepetitjournal.com vous présente son CV et la lettre qu'il a adressée à ses chers compatriotes...



Pierre Buhler a été désigné ambassadeur de France en Pologne. S'il a déjà pris ses fonctions, il ne sera pleinement habilité à les exercer qu'après avoir présenté ses lettres de créance au président polonais, dans quelques semaines. Il succède à [François Barry Delongchamps](#), en poste depuis fin 2007 (la durée d'une affectation dépasse rarement les 4 ans).

Curriculum vitae

Diplômé de l'[ENA](#), [HEC](#) et [Sciences Po](#), Pierre Buhler a aussi obtenu des licences en droit et en ethnologie, un [DEA](#) d'économie appliquée et un diplôme supérieur de polonais à l'[INALCO](#).

Diplomate de carrière, cet Alsacien a débuté à Varsovie (1983-1985), pour ensuite exercer à Moscou, Washington et New York. Il devient ensuite conseiller diplomatique du ministre de la défense (socialiste) Alain Richard avant d'enseigner les relations internationales à Sciences Po Paris. En 2006 il est nommé ambassadeur de France à Singapour (poste d'ailleurs occupé quelques années plus tôt par un certain François Barry Delongchamps). Pierre Buhler est marié à la journaliste Sylvie Kauffmann, directrice éditoriale du quotidien *Le Monde*.

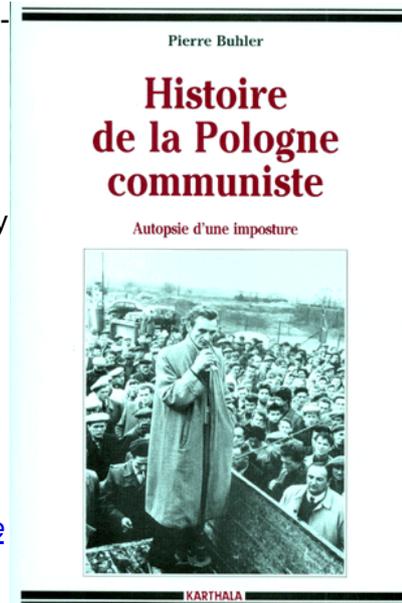
Parallèlement à sa carrière diplomatique, le nouvel ambassadeur a aussi écrit de nombreux livres et articles, notamment *Histoire de la Pologne communiste - Autopsie d'une imposture*, Karthala, 1997 ou dans le journal *Le Monde*, sous le pseudonyme de Stéphane Meylac (dans les pages dates du quotidien) : [Il y a cinquante ans - Les déportations de masse en Pologne orientale](#), 27 mai 1990 ; [Il y a vingt ans - Les émeutes de la Baltique](#), 16 décembre 1990 ; [Il y a quinze ans - Les émeutes de 1976 en Pologne](#), 30 juin 1991 ; [Il y a dix ans - La loi martiale en Pologne](#), 15 décembre 1991 ; [Il y a vingt-cinq ans - La purge](#)

[antisémite en Pologne](#), 14 mars 1993 ; [Il y a cinquante ans - La découverte du charnier de Katyn](#), 11 avril 1993 ; [Il y a cinquante ans - L'insurrection de Varsovie](#), 30 juillet 1994.

Vous retrouverez une [bibliographie plus complète sur son site personnel](#).

Lettre de motivation

Enfin, si vous ne l'avez pas reçue via le Consulat, voici un extrait de la lettre du nouvel ambassadeur aux Français résidant en Pologne. Il y encourage ses concitoyens à participer nombreux aux scrutins législatifs des 3 et 17 juin



("la première élection, dans notre histoire, de députés des Français vivant hors de France") et y développe rapidement une certaine vision de sa fonction :

"Je ressens comme un honneur de représenter notre pays dans cette Pologne qui nous est liée par une amitié ancienne, profonde, exigeante, auprès de ce peuple généreux avec lequel nous avons tant en commun. Vous aussi, Français de Pologne, ou dotés de la double nationalité, représentez la France ici, sa modernité, son énergie, son esprit. Que vous exerciez dans l'industrie, dans les services, dans l'enseignement, vous êtes l'image de la France, vous portez son message, vous incarnez son ouverture sur le monde, et de cela je tiens, dès mon arrivée, à vous remercier.

J'aurai sans doute l'occasion de rencontrer nombre d'entre vous et je m'en réjouis d'avance. Mais mon intention est aussi de communiquer avec vous en mobilisant toutes les technologies de l'information et de la communication, de vous tenir informés de l'état de nos relations avec la Pologne, et, bien sûr, de tout ce qui est susceptible de présenter un intérêt pour vous. (...)

D'ores et déjà, j'ai plaisir à vous annoncer que les présidents Hollande et Komorowski se rencontreront ce lundi 21 mai, en marge du sommet de l'OTAN de Chicago et pourront de la sorte poursuivre le dialogue noué en mars à Varsovie. Toutes les prémises se mettent en place, j'en ai la conviction, pour ouvrir un nouveau chapitre dans notre relation, en bâtissant sur notre vision partagée de la construction européenne, sur les complémentarités de nos savoir-faire industriels, sur l'empathie réciproque entre nos sociétés civiles et, peut-être plus encore, sur la confiance.

C'est donc à apporter sa part dans cette entreprise ambitieuse que j'invite chacun d'entre vous, en même temps que je vous adresse le salut fraternel de notre pays."